

Décision

Générale

colonial

Décision n° 89 du 31 janvier 1952

n° 89

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 janvier 1952

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro
1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Gaillard (Jean) est engagé en qualité de comptable auxiliaire au salaire de 20.000 francs par mois pour compter du 15 décembre 1951, à la Direction du Port (Services généraux, Statistiques).